



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)
CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE**

4 AVENUE JEAN D'ANTRAS - BP 60034 - 32 300 MIRANDE

Tél. : 05.62.66.86.41. - Email : cias@coeur-dastarac.fr

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD) - TARIFS AU 01/04/2021

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle après une hospitalisation ou d'un accompagnement dans les actes de la vie courante le S.A.A.D vous propose les PRESTATIONS suivantes :

NATURE DE LA PRESTATION	AIDE A DOMICILE								AGGIRC / ARRCO	AIDE A LA PERSONNE		ACCOMPAGNEMENT VEHICULÉ	Service de Livraison de Repas à Domicile
	Tarif de base sans aide financière (taux plein) & Mutuelles		Caisses de Retraite (sauf CNRACL et MSA)		CNRACL		MSA		Dispositif Sortir Plus	APA	PCH	Frais kilométriques facturés en complément des heures de prestation lors de déplacements accompagnés (Accomp. Courses, RDV médicaux,...)	
	Jours ouvrables	Dimanches & Jours Fériés	Jours ouvrables	Dimanches & Jours Fériés	Jours ouvrables	Dimanches & Jours Fériés	Jours ouvrables	Dimanches & Jours Fériés	Jours ouvrables				
Tarif applicable (TTC)	22,61 €	22,61 €	21,10 €	24,10 €	21,10 €	24,10 €	21,10 €	24,10 €	22,61 €	22,61 €	22,61 €	0,46 €/km	9,53 € / repas
Date d'application	01/01/2021	01/01/2021	01/01/2021	01/01/2021	01/02/2021	01/02/2021	01/04/2021	01/04/2021	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2021	01/04/2019	01/05/2019

A NOTER :

* Un devis gratuit est établi systématiquement pour toute prestation dont le prix mensuel est égal ou supérieur à 100 euros TTC, ou pour tout bénéficiaire qui le demande.

* Vous pouvez déduire de vos impôts, si vous en payez, une partie des sommes versées en fonction d'un plafond de dépenses annuel. Pour de plus amples informations, il vous suffit de vous adresser à l'accueil du CIAS de Mirande ou dans vos antenne locale.

DEMARCHES A EFFECTUER

Adressez-vous à l'accueil du SAAD pour faire votre demande d'aide que ce soit pour vous-même ou pour quelqu'un de votre entourage. La responsable du service se charge de réaliser les démarches nécessaires pour l'instruction de votre dossier. La mise en place des prestations est effective après accord de l'organisme financeur.